Vue d'ensemble des interventions du GPE dans les pays fragiles et touchés par un conflit (PFC)

Note d'information---- 23 février 2016

FAITS MARQUANTS

- **28 pays membres du GPE sont considérés comme des PFC** (46 % de l'ensemble des PDP)[1]
- **12 plans de transition pour le secteur de l'éducation** sont actuellement mis en œuvre avec le soutien du GPE (voir le tableau en annexe).
- **4 pays ont bénéficié d'un financement accéléré, d'un montant total supérieur à 22 millions de dollars** (99 % décaissés au 31 janvier 2016).
 - République centrafricaine : 3 690 000 dollars (3 659 707 dollars décaissés)
 - Tchad : 6 955 170 dollars (totalement décaissés)
 - Somalie (Sud-Centre) : 1 380 000 dollars (totalement décaissés)
 - Yémen : 10 000 000 (9 996 440 dollars décaissés)
- **Le GPE a posé les bases d'une coordination et d'un dialogue entre les acteurs du développement et de l'aide humanitaire** dans des pays aussi divers que le Tchad, le Burundi, la République centrafricaine, le Soudan du Sud, la Somalie et le Yémen. Grâce à son Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit et à sa politique de financement accéléré, le GPE a réussi à promouvoir des décisions coordonnées pour une utilisation optimale des ressources dans des contextes de crise, y compris en réorientant les ressources en faveur de la prestation directe de services par des prestataires non gouvernementaux durant des crises aiguës.
- Selon une étude de 2013 du centre de réflexion Brookings, le GPE a mis en place des « **modalités que permettent non seulement au GPE de soutenir de nouveaux PFC adhérant au Partenariat, mais également de continuer à soutenir les**

[1] 22 pays sont classés comme fragiles par la Banque mondiale et 18 comme touchés par un conflit par l'UNESCO. Douze pays sont inclus dans les deux listes.

besoins éducatifs des jeunes lorsque des pays stables connaissent des crises et des catastrophes naturelles » (Winthrop et Matsui, 2013, pp. 42-44).

1. VUE D'ENSEMBLE

Dans le monde, des millions d'enfants sont touchés par des conflits, des catastrophes naturelles, des situations d'urgence humanitaire complexes, des conflits internes et des contextes fragiles. Plus de la moitié des enfants non scolarisés du monde vivent dans des pays confrontés à la guerre et à la violence, et sont privés de leur droit à l'éducation. En outre, 100 millions d'enfants et de jeunes sont victimes chaque année de catastrophes et d'aléas naturels. Bon nombre de ces enfants n'ont pas l'opportunité d'aller à l'école ou ont été déscolarisés. Les enfants traversent les frontières ou deviennent des déplacés permanents sans garantie de pouvoir aller à l'école lorsqu'ils arrivent finalement dans des lieux plus sûrs. Plus d'un tiers des enfants réfugiés du monde ne bénéficient toujours pas d'un enseignement primaire et trois sur quatre n'ont pas accès à l'enseignement secondaire. Plus d'un tiers des pays qui accueillent des réfugiés ne leur reconnaissent pas le droit à l'éducation. Plus de 60 % des enfants réfugiés vivent dans des pays partenaires du GPE.

Le GPE est déterminé à s'attaquer à ce problème majeur. La **Stratégie 2020 du Partenariat mondial** fait du soutien aux pays fragiles et touchés par un conflit une priorité du Partenariat pour les cinq prochaines années. Elle assure la continuité du renforcement régulier du soutien du GPE aux PFC. Cette priorité est étayée par l'intégration de représentants des pays touchés par un conflit et fragiles dans les mécanismes de gouvernance du GPE, ce qui est tout à fait unique. Ainsi, ces représentants siègent au Conseil et aux comités du Conseil du GPE.

L'approche du GPE à l'égard des PFC débute par l'allocation de financements du Partenariat au moyen d'un cadre d'admissibilité et d'allocation qui privilégie les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure où les niveaux de non-scolarisation des enfants sont élevés, et pondère spécifiquement les allocations au profit des pays fragiles et touchés par un conflit. Cette approche a entraîné une augmentation de la proportion des financements décaissés au profit des PFC (tableau 1) et du nombre de PFC dans le Partenariat (tableau 2).

Tableau 1 : Décaissements du GPE (millions de dollars) (Source : Secrétariat du GPE 2016)

	2011	2012	2013	2014	2015
PFC	177	151	175	263	286
Non-PFC	208	203	159	261	196
Total	**385**	**354**	**334**	**524**	**481**

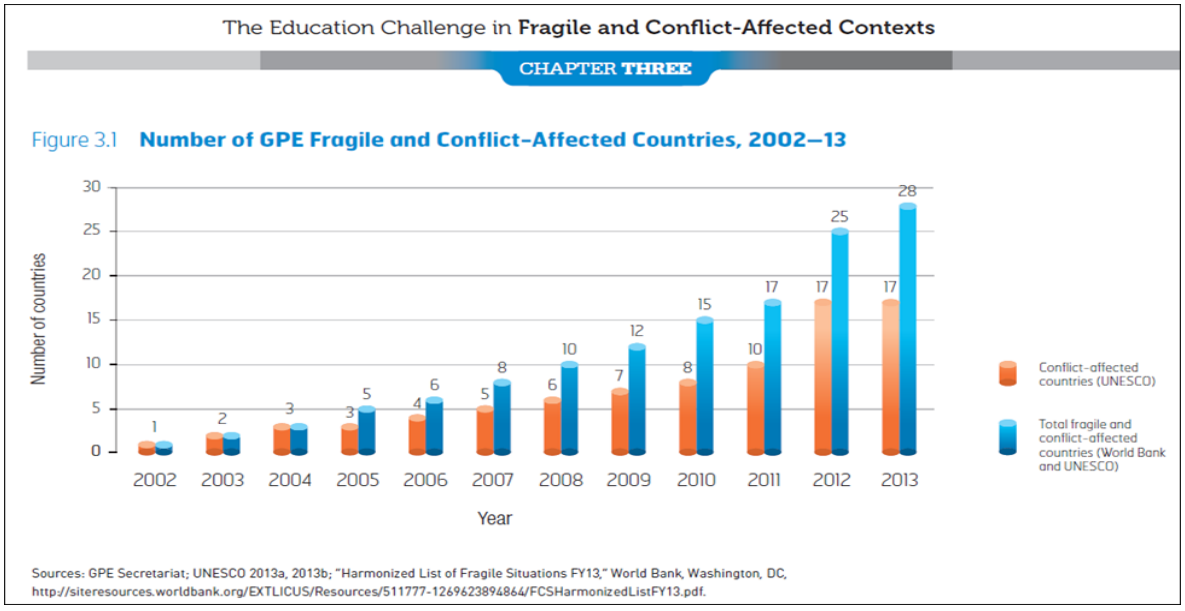
Le GPE déploie une approche progressive dans les contextes d'EiEPC (éducation en situation d'urgence et de crises prolongées) en introduisant la souplesse nécessaire pour relever les défis et optimiser les résultats des programmes lorsqu'un pays est confronté à une crise. Le GPE finance des interventions éducatives qui accompagnent les enfants tout le long des progrès du

pays — depuis son redressement jusqu'aux activités de préparation destinées à atténuer l'incidence de crises futures. Il est conscient qu'il est essentiel de veiller à l'ininterruption des services d'éducation pour pérenniser les progrès accomplis par les enfants et les jeunes scolarisés, les enseignants et les systèmes éducatifs.

Le soutien du GPE dans les situations d'urgence est articulé autour de quatre composantes :

- Le GPE soutient les Plans sectoriels de l'éducation qui **renforcent la préparation aux situations d'urgence**, l'état de préparation et la planification grâce à ses financements à l'appui de la planification sectorielle.
- Le GPE soutient la **planification sectorielle de transition** — qui offre un point de départ unique pour la coordination des politiques lorsque les pays sortent de crises — en étant particulièrement conscient de la nécessité de mettre en relation les acteurs de développement (organisés au sein du Groupe local des partenaires de l'éducation ou GLPE) et les acteurs humanitaires (par le biais du Cluster Éducation).
- Grâce à son mécanisme de **Financement accéléré**, les pays bénéficiant déjà d'une allocation du GPE peuvent tirer jusqu'à 20 % de celle-ci pour répondre aux besoins immédiats lorsqu'une crise survient.
- Les financements du GPE peuvent également être restructurés pour répondre aux besoins immédiats en cas d'urgence et déployés à l'appui de la fourniture directe de services d'urgence au titre du **Cadre opérationnel du GPE pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit**.

Tableau 2 : Pays fragiles et touchés par un conflit au sein du Partenariat mondial



The Education challenge in Fragile and Conflict-Affected contexts	Problématique de l'éducation dans les situations de fragilité et de conflit
Number of GPE fragile and Conflict-Affected countries, 2002-13	Nombre de pays fragiles et touchés par un conflit partenaires du GPE, 2002-13
Number of countries / Year	Nombre de pays/Année
Conflict-affected countries (UNESCO)	Pays touchés par un conflit (UNESCO)
Total fragile and conflict-affected countries (World Bank and UNESCO)	Total des pays fragiles et touchés par un conflit (Banque mondiale et UNESCO)

2. MÉCANISMES DE SOUTIEN DU GPE DANS DES SITUATIONS DE FRAGILITÉ ET DE CONFLIT

a) Planification sectorielle de transition et planification de la préparation au niveau de l'ensemble du Partenariat

Au cours du redressement initial, le Partenariat mondial peut apporter un soutien technique pour aider les pays à élaborer un plan de transition (ou intérimaire) pour le secteur de l'éducation (PTSE) qui sert de socle pour une approche coordonnée en identifiant les actions prioritaires à moyen terme.

Le PTSE permet au gouvernement et à ses partenaires d'élaborer un plan structuré pour pérenniser les progrès en vue de garantir le droit à l'éducation et d'atteindre des objectifs éducatifs à long terme. Le PTSE cherche aussi à répondre aux besoins immédiats en fonction du contexte et à promouvoir les mesures nécessaires pour renforcer les capacités du système éducatif.

Un PTSE se traduit par :

- Un cadre commun visant à aider le gouvernement à coordonner l'activité des partenaires du développement et de l'aide humanitaire afin de soutenir l'éducation. Cette coordination sera particulièrement importante dans les situations où des financements et des partenaires du développement et de l'aide humanitaire seront simultanément présents. Le PTSE peut également servir de véhicule pour harmoniser les activités d'éducation en situation d'urgence ou de redressement initial qui sont susceptibles d'être prévues dans un Plan d'action humanitaire assorti de priorités de développement à plus long terme pour le secteur de l'éducation.
- Des calendriers accélérés de sorte que des fonds nécessaires de toute urgence puissent être reçus dans des contextes de transition.
- Des plans solides qui facilitent l'accès à des solutions externes de financement de l'éducation.
- Un sentiment d'appropriation parmi les participants au processus de planification, ce qui facilitera la mise en œuvre du plan.
- Une « feuille de route » pour quelques programmes prioritaires d'éducation pour trois ans.

En outre, le GPE priorise et incite à l'inclusion **d'une planification et d'une préparation aux crises** dans les mécanismes de concertation sectorielle et les opérations de planification du secteur de l'éducation. Le GPE utilise les directives révisées relatives à la préparation des plans sectoriels de l'éducation, élaborées en collaboration avec l'IIPE, pour définir les normes minimales applicables à tous les plans sectoriels, ce que le GPE s'est engagé à suivre dans le cadre de sa Stratégie 2020. Pour être considéré comme crédible, un plan doit inclure « **une analyse des vulnérabilités du pays, telles que les conflits, les catastrophes naturelles et les crises économiques, et doit couvrir les aspects liés à la préparation, la prévention et l'atténuation des risques pour favoriser la résilience du système** » (GPE 2015a–b).

b) Soutien accéléré dans les situations d'urgence et de redressement initial (adopté par le Conseil du GPE en 2012)

Les financements accélérés du GPE permettent des décaissements dans un délai de huit semaines à hauteur de 20 % de l'allocation indicative du GPE au profit d'un pays partenaire. L'utilisation des fonds est basée sur l'évaluation des besoins effectuée par le Cluster Éducation et approuvée par le Groupe local des partenaires de l'éducation et le Cluster Éducation des acteurs humanitaires à l'échelon du pays.

Grâce à ce mécanisme, le GPE peut apporter une assistance rapide aux pays qui sont : i) admissibles aux financements pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation, ii) touchés par une crise au titre de laquelle un appel humanitaire (mentionnant l'éducation) a été lancé et publié par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, et iii) capables de prouver que les fonds du GPE ne se substitueront pas à ceux de l'État ou d'autres bailleurs, mais viendront s'ajouter à d'autres ressources.

Les activités peuvent inclure (de façon non exhaustive) des mesures d'urgence — mise en place d'abris temporaires, fourniture de repas scolaires, distribution de fournitures scolaires, etc. —, ainsi que des activités essentielles à l'établissement ou à la reconstruction de services d'éducation : construction de salles de classe, rémunération des enseignants, octroi de subventions aux écoles, etc. Un soutien accéléré devra être mis en œuvre dans un délai d'un an, au terme duquel le pays devra avoir demandé les 80 % restants de l'allocation pour financer une programmation du développement à plus long terme. Ce dispositif promeut un lien entre les interventions d'urgence à court terme et les besoins de développement à plus long terme.

c) Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit du GPE (adopté en mai 2013).

En 2013, le GPE et ses partenaires ont adopté un Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit. Ce cadre a pour objectif de fournir un soutien plus efficace lorsque des situations d'urgence surviennent durant la mise en œuvre de financements du GPE pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation. Cette démarche requiert un examen rapide de la situation par le GLPE, une notification immédiate et l'étude de formules de rechange dans les cas où un agent partenaire ne peut plus mettre en œuvre les activités planifiées du fait d'une crise. Elle impose aussi de réviser de façon efficiente les

financements lorsque des ajustements sont nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs survenant d'une situation d'urgence

En vertu de ce cadre, le GPE peut réallouer les ressources à des activités prioritaires liées à une situation d'urgence, en conservant le même agent de financement (comme au Yémen en 2015) ou en sollicitant un autre agent partenaire qui peut assurer la continuité des services et des salaires (comme ce fut le cas à Madagascar en 2009 et ça l'est actuellement au Burundi).

3. PRIORITÉ ACCRUE ACCORDÉE PAR LE GPE AUX ENFANTS RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS

Les pays partenaires du GPE abritent un peu plus de trois millions d'enfants réfugiés, soit environ 63 % de la population mondiale d'enfants réfugiés selon les données du HCR. Pourtant, peu de pays partenaires du GPE intègrent les réfugiés dans leur planification du secteur de l'éducation et nombre de ces pays n'ont ni les capacités ni les ressources nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs des réfugiés.

Face à cette situation, le GPE fait son possible pour, d'une part, renforcer le Partenariat en intégrant des partenaires clés qui œuvrent pour répondre aux besoins des enfants déplacés touchés par un conflit ou une crise, d'autre part inciter les parties intéressées à accorder une place accrue à l'éducation des populations réfugiées et déplacées dans les plans sectoriels de l'éducation.

Le GPE et le HCR finalisent également un protocole d'accord de collaboration aux niveaux mondial, régional et local dont l'objectif global est d'aider les pays partenaires à en faire davantage pour les enfants déplacés.

Parmi les activités visées par ce protocole d'accord figurent :

- un nouvel engagement du HCR dans les Groupes locaux des partenaires de l'éducation et une collaboration entre les partenaires de l'éducation et le HCR afin de promouvoir l'éducation des réfugiés,
- des travaux ciblés avec les partenaires nationaux de l'éducation sur l'intégration des réfugiés dans les politiques, les plans sectoriels et les budgets du secteur de l'éducation aux niveaux national et infranational,
- la fourniture de conseils techniques aux partenaires nationaux en matière de conception et de mise en œuvre des programmes pour s'attaquer aux principaux problèmes posés par la couverture des besoins éducatifs des réfugiés,
- la mobilisation des partenaires de développement pour que la programmation et les financements bénéficient aux réfugiés dans des contextes de crise prolongés et/ou lorsqu'un renforcement des systèmes nationaux est nécessaire pour inclure les réfugiés, et
- un soutien ciblé aux efforts engagés pour pallier les insuffisances critiques de la fourniture de services éducatifs aux réfugiés, notamment du point de vue de l'éducation des filles et des adolescents, de la qualité de l'enseignement et des résultats scolaires.

4. RÉSULTATS DU GPE DANS LES PAYS PARTENAIRES

République centrafricaine : redressement initial et coordination

En République centrafricaine, le Partenariat mondial pour l'éducation a contribué à une intervention de redressement initial en fournissant un financement accéléré et en aidant à l'élaboration d'un PTSE. Après la crise de 2013, plus d'un tiers des écoles avaient été endommagées et n'étaient plus opérationnelles. Un financement du GPE de 15,5 millions de dollars pour 2014-2015 géré par l'UNICEF a permis la rescolarisation de plus de 100 000 enfants, la fourniture de kits scolaires à plus de 250 000 enfants, la réfection de plus de 250 salles de classe et la création de classes de rattrapage dans des écoles ciblées.

Le Partenariat mondial a joué un rôle unique pour promouvoir la coordination des bailleurs de fonds en créant le premier Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) de République centrafricaine, lequel s'est révélé être un mécanisme de planification important lorsque la crise a frappé. Il a également aidé à mobiliser des financements supplémentaires alignés sur le plan sectoriel de l'éducation. Aujourd'hui, les bailleurs de fonds s'alignent pleinement sur le plan sectoriel de la République centrafricaine : un programme de l'UE, parfaitement aligné sur le PTSE, vient compléter le programme du GPE (il cible les provinces qui ne sont pas couvertes par le programme du GPE en fournissant le même ensemble d'interventions), un programme de l'AFD aide à rétablir les capacités du ministère de l'Éducation en coordination avec le programme du GPE, des ONG fournissent un cofinancement pour mettre en œuvre des activités par l'intermédiaire du programme du GPE et le Cluster Éducation des acteurs humanitaires travaille en étroite collaboration avec le GLPE.

Tchad : soutien à une réaction nationale coordonnée à la crise humanitaire

La crise humanitaire dans la région du lac Tchad touche un grand nombre de réfugiés et de rapatriés qui fuient les violences dans le nord-est du Nigéria. Cette crise humanitaire est exacerbée par la baisse des prix du pétrole qui remet en question la capacité du gouvernement à atteindre ses objectifs d'investissement dans l'éducation.

Grâce au soutien du GPE, le Tchad constitue un excellent exemple pour les pays partenaires du GPE en devenant le premier d'entre eux à avoir **intégré les réfugiés dans son Plan de transition pour le secteur de l'éducation** en 2013. Le GPE a ensuite fourni au Tchad deux financements pour la mise en œuvre de son plan sectoriel de l'éducation (7,06 millions de dollars et 40,14 millions de dollars pour la période 2013-2016). Un appel humanitaire déjà lancé intègre la question de l'éducation et le GPE a confirmé en mai 2015 une allocation indicative de 34,8 millions de dollars au titre de nouveaux financements pour le Tchad. Le GPE soutient l'élaboration du Plan sectoriel de l'éducation du Tchad pour la période 2017-2026.

En mars 2015, durant la Revue sectorielle conjointe du secteur de l'éducation du Tchad, une discussion entre le ministère de l'Éducation et ses partenaires de développement a abouti à la décision de mobiliser des financements supplémentaires pour faire face à la crise humanitaire. En vertu de la politique de soutien accéléré du GPE, le Tchad remplissait les conditions

nécessaires pour solliciter un financement accéléré de 6,96 millions de dollars axé sur la fourniture de services de base en août 2015.

Le GPE et les membres du GLPE ont travaillé en étroite collaboration avec le Cluster Éducation des acteurs humanitaires du pays pour élaborer un projet d'urgence destiné à lutter contre la crise du secteur de l'éducation dans la région du lac Tchad. Le gouvernement tchadien a choisi pour stratégie de renforcer le système scolaire dans les zones les plus troublées afin que les populations touchées ne se sentent pas abandonnées dans un contexte marqué par d'importantes réductions des dépenses publiques. Cette approche a inclus le versement de subventions pour les enseignants communautaires, l'alimentation en milieu scolaire, la fourniture de micronutriments, la distribution de trousses d'hygiène pour les filles et un soutien à l'éducation civique, en plus de la construction de salles de classe, de toilettes et de points d'eau dans les écoles, la formation continue des enseignants, la distribution de manuels scolaires et l'alphabétisation des jeunes non scolarisés.

Les autorités tchadiennes ont transmis une requête finale de financement accéléré au GPE le 8 janvier 2016. Le financement a été approuvé par le Comité des financements et performances au niveau des pays le 4 février 2016, répondant ainsi à l'engagement du GPE de traiter les demandes de financement accéléré en l'espace de quatre semaines. Les fonds ont été rapidement décaissés à l'UNICEF, partenaire de mise en œuvre du GPE, le 9 février 2016, ce qui atteste la rapidité avec laquelle le GPE peut intervenir pour soutenir les financements accélérés afin de répondre aux crises humanitaires.

République démocratique du Congo (RDC) : soutien à une meilleure planification et au financement national

Le gouvernement a institué en 2010 un accès gratuit à une éducation de qualité pour tous les enfants congolais. Dans de nombreuses villes et de nombreux villages, toutefois, les parents participent toujours au financement des frais d'entretien et d'administration des écoles et même au financement du coût des fournitures et des salaires des enseignants.

Le GPE a aidé la RDC à élaborer un PTSE pour la période 2012-2014 — premier plan sectoriel de l'éducation du pays depuis l'indépendance. Stimulé par ce nouveau plan sectoriel de l'éducation, le gouvernement a augmenté la part du budget qu'il alloue à l'éducation pour la faire passer de 9 % en 2010 à 16 % en 2013, avec pour objectif d'atteindre 18 % en 2018.

Le Partenariat mondial soutient actuellement les efforts du gouvernement grâce à un financement de 100 millions de dollars qui couvre la réhabilitation et la construction d'écoles dans les provinces les plus déshéritées, la distribution de 20 millions de manuels scolaires dans le pays et l'amélioration de la gestion du secteur. Il investit également dans le nouveau plan sectoriel de l'éducation qui comporte une analyse des facteurs de vulnérabilité réalisée avec le soutien de l'IIPE.

Le GPE aide la RDC à élaborer un nouveau PSE pour la période 2016-2025 et à préparer une requête pour un deuxième financement du GPE de 100 millions de dollars qui sera examinée par le Conseil du GPE en 2016.

Sierra Leone : restructuration du financement durant une urgence sanitaire

En 2015, les progrès du secteur de l'éducation en Sierra Leone ont été massivement fragilisés par la crise du virus Ebola. En réponse à celle-ci, la Sierra Leone (pays partenaire du GPE depuis 2007) a eu recours au **Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit** du GPE afin de restructurer une partie du financement de 17,9 millions de dollars que le GPE lui alloue afin de répondre aux besoins éducatifs immédiats. Les fonds du GPE ont servi à soutenir des programmes radiophoniques et télévisés d'urgence lorsque les écoles étaient fermées et à assurer la sécurité de l'environnement éducatif lorsqu'elles ont rouvert leurs portes.

Le GPE était prêt à restructurer de la même façon son financement à la Guinée et au Libéria, en restant en contact avec les GLPE et en suivant de près chaque situation. Ce projet n'a toutefois pas été nécessaire, car d'autres sources de financement étaient disponibles dans ces pays, ce qui a permis au financement du GPE de soutenir le secteur une fois que l'urgence s'est atténuée et que les activités de développement ont pu recommencer.

Soudan du Sud : associer la riposte humanitaire au développement à long terme

Deux ans après son indépendance, le Soudan du Sud a rejoint le GPE. Ce dernier a soutenu l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation du pays et fourni un financement de 36,1 millions de dollars pour soutenir ce plan durant la période 2013-2016.

En décembre 2013, de nouveaux conflits ont éclaté au Soudan du Sud, créant une nouvelle crise humanitaire qui a entraîné le déplacement d'environ deux millions de personnes, dont 500 000 enfants, dans trois États. À l'aide du Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit du GPE, le Groupe local des partenaires de l'éducation — en consultation avec le Cluster Éducation (y compris le ministère de l'Éducation, les bailleurs de fonds et les organismes des Nations Unies) — a été activé afin de définir la meilleure façon d'utiliser les fonds du GPE et d'autres ressources pour faire face à cette crise.

Le GPE a joué un rôle important en facilitant l'établissement d'un consensus entre ces parties prenantes afin de mobiliser des ressources auprès d'autres bailleurs de fonds au profit du secteur pour soutenir les programmes d'éducation dans les trois États touchés par le conflit. Le financement du GPE a ainsi pu servir à protéger les droits des enfants dans les États non touchés et à soutenir la transition d'un état d'urgence vers un développement à long terme dans les États touchés par le conflit.

Aujourd'hui, le Soudan du Sud achève sa deuxième analyse sectorielle avec le soutien du Partenariat mondial et procède à la préparation d'un Financement du GPE pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation. L'analyse sectorielle réalisée avec l'aide du GPE inclut une analyse des facteurs de vulnérabilité visant à intégrer les besoins d'urgence dans le plan sectoriel de l'éducation. Ainsi, le ministère de l'Éducation prévoit de mettre en place dans

ses structures une unité chargée de l'éducation dans les situations d'urgence afin de coordonner encore mieux les activités de développement et les mesures d'urgence à l'avenir.

Somalie : l'approche innovante de la planification sectorielle de transition

Après des années de guerre civile, la Somalie a rejoint le GPE en 2012 en tant qu'État fédéral. Plus de 75 % des écoles publiques somaliennes étaient détruites ou fermées et deux générations d'enfants avaient grandi dans une large mesure sans accès à l'éducation de base.

Le Partenariat mondial a fourni un financement très important à la Somalie et l'a aidée à rallier des soutiens pour un plan de reconstruction du système scolaire national, en œuvrant de façon innovante avec trois régions à l'élaboration de plans de transition. Pour la toute première fois, des PTSE existent maintenant dans les trois régions suivantes : le Sud-Centre, le Somaliland et le Puntland. Ainsi, la Somalie réoriente son action pour donner maintenant plus d'importance à l'amélioration de la planification et de la mise en œuvre des programmes par rapport aux interventions d'urgence fragmentées.

Depuis 2012, le GPE soutient la Somalie avec des financements pour chacune des trois régions, d'un montant total de 14,5 millions de dollars. Ces financements ont contribué au paiement des salaires des enseignants, à l'accès des filles à l'école et à des programmes accélérés de formation qui ont permis aux enfants du Sud-Centre de la Somalie de fréquenter les écoles publiques dès le début de l'année scolaire 2013-14.

La Somalie est actuellement admissible à une allocation supplémentaire de 33,1 millions de dollars au titre d'une deuxième phase de financement.

Yémen

Partenaire du GPE depuis 2003, le Yémen a reçu plus de 120 millions de dollars de financements du Partenariat. Le GPE a soutenu le dernier PTSE du pays pour 2013-15.

En 2015, l'escalade du conflit a entraîné des perturbations considérables dans le secteur de l'éducation au Yémen. Une réunion d'urgence du GLPE a été convoquée par le ministère de l'Éducation afin de savoir comment optimiser l'utilisation des fonds du GPE pour faire face à un conflit à l'origine de la non-scolarisation de 1,8 million d'enfants.

Grâce au **Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit** du GPE, environ 10 millions de dollars (sur un financement de 72 600 000 dollars) ont été redirigés vers la reconstruction de 150 écoles, l'apport d'un soutien psychosocial à 37 500 filles et garçons et la distribution de fournitures scolaires de base à près de 91 000 enfants.

Plus récemment, durant la réunion du GLPE à Amman (Jordanie), les partenaires yéménites se sont engagés à élaborer un PTSE pour le Yémen afin d'assurer la continuité des activités d'éducation dans le pays. Le GLPE du Yémen a aidé les partenaires qui ont suspendu leurs

activités dans le pays à participer au dialogue sectoriel et leur a donc permis de rester impliqués durant la crise.

5. CONCLUSION

Les trois principaux mécanismes utilisés par le GPE pour apporter son soutien dans des situations de fragilité et de conflit — financements accélérés, plans de transition du secteur de l'éducation et cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit — permettent au Partenariat mondial de s'assurer que ses financements en faveur du secteur de l'éducation ne s'interrompent pas lorsqu'une situation d'urgence survient. Ils permettent également de faire en sorte que les partenaires travaillent ensemble pour identifier les besoins et l'utilisation optimale des fonds du GPE, comme cela a été le cas en République centrafricaine, au Tchad, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen.

En outre, le processus permettant de bénéficier d'un financement accéléré impose aux acteurs du développement et de l'action humanitaire d'œuvrer de concert de sorte que leurs interventions contribuent au renforcement des liens entre les interventions d'urgence, de redressement et de développement, et promeuvent une meilleure coordination. Ce modèle a en particulier permis une intervention rapide, un financement pérenne, un alignement et une coordination plus efficaces des bailleurs de fonds dans des pays tels que la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, Madagascar, le Yémen et, plus récemment, le Tchad (voir Rapport d'examen du portefeuille du GPE 2015, Menashy et Dryden-Peterson 2015). Comme les cas du Tchad et de la Sierra Leone l'ont montré, les financements du GPE peuvent être engagés rapidement et efficacement pour répondre aux besoins d'urgence.

L'approche actuelle du GPE présente cependant trois principaux inconvénients :

- Le Cadre opérationnel du GPE et son mécanisme de financement accéléré obligent à choisir entre les besoins d'urgence et les besoins de développement, en vertu de quoi les fonds alloués pour répondre à une crise ne viennent pas en complément aux fonds existants consacrés au développement. Alors que certains pays choisissent d'utiliser les financements du GPE pour répondre aux besoins d'urgence, dans l'ensemble les gouvernements tentent généralement de mobiliser des fonds auprès d'autres sources lorsque cela est possible et conservent les financements du GPE pour les consacrer à la réalisation d'objectifs de développement à plus long terme. Le Soudan du Sud a par exemple fait ce choix lorsque la crise s'est intensifiée et que l'on a débattu d'une éventuelle réallocation des fonds du GPE et décidé d'y renoncer en 2014.

- L'approche du GPE comporte un deuxième inconvénient. Bien que plus de la moitié des enfants réfugiés du monde vivent dans des pays partenaires du GPE, peu de ces pays les intègrent dans leurs plans et programmes nationaux du secteur de l'éducation — à l'exception notable Tchad. Ces pays peuvent faire davantage pour intégrer l'éducation des réfugiés dans leurs plans et programmes nationaux.

- Le troisième inconvénient tient au fait que les modèles d'admissibilité et d'allocation du GPE ne permettent pas de réagir à une détérioration rapide des systèmes éducatifs de pays et de régions qui ne sont pas déjà membres du Partenariat. Par exemple, selon les données de 2014 publiées en 2016, la Syrie est désormais admissible aux financements du GPE, car plus de 15 % des enfants du pays ne sont pas scolarisés dans l'enseignement primaire et le revenu par habitant est inférieur à 2 500 dollars. Le GPE n'a pourtant pas été en mesure d'aider la Syrie durant la crise et a donc manqué l'occasion de fournir une éducation aux millions d'enfants non scolarisés qui en sont victimes.

Compte tenu de l'insuffisance significative des financements d'urgence en faveur de l'éducation et du fait que tant d'enfants touchés par des conflits et des crises vivent dans des pays partenaires du GPE, ce dernier a conscience de la nécessité de renforcer ses interventions. Il convient de considérer l'approche actuelle du GPE comme une base solide et un modèle pour de futures actions tout en réalisant qu'elle doit être élargie pour pouvoir répondre à ces problèmes.

Bibliographie

Global Partnership for Education (2012) *Strategic Plan 2012-2015.* http://www.globalpartnership.org/content/strategic-plan-2012-2015

Global Partnership for Education. (2013a). *Results for Learning Report: Facing the Challenges of Data, Financing and Fragility.* http://www.globalpartnership.org/content/results-learning-report-2013

Global Partnership for Education (2013b) *GPE Operational Framework for Effective Support in Fragile and Conflict-affected States.* http://www.globalpartnership.org/content/gpe-operational-framework-effective-support-fragile-and-conflict-affected-states

Global Partnership for Education (2014) *GPE's Role in Humanitarian and Complex Emergency Contexts.* http://www.globalpartnership.org/content/gpes-role-humanitarian-and-complex-emergency-contexts

Global Partnership for Education (2015a). *Guidelines for Education Sector Plan Preparation.* http://www.globalpartnership.org/content/guidelines-education-sector-plan-preparation

Global Partnership for Education (2015b). *Guidelines for Education Sector Plan Appraisal.* http://www.globalpartnership.org/content/guidelines-education-sector-plan-appraisal

Global Partnership for Education (2015c). *Guidelines for Accelerated Support in Emergency and Early Recovery Situations.* http://www.globalpartnership.org/content/guidelines-accelerated-support-emergency-and-early-recovery-situations

Global Partnership for Education (2015d). *GPE Annual Portfolio Review 2015.* http://www.globalpartnership.org/content/report-country-grants-and-performance-committee-2015-portfolio-review

Global Partnership for Education (2015e) *Interim Education Sector Plan. Mali* http://www.globalpartnership.org/content/interim-education-sector-plan-mali

Global Partnership for Education (2015f) *Transitional Education Sector Plan. Central African Republic.* http://www.globalpartnership.org/content/education-sector-plan-central-african-republic

Global Partnership for Education (2015g) *The GPE Funding Model.* file:///C:/Users/wb485119/Downloads/2015-06-gpe-funding-model%20(1).pdf

Menashy, F. & S. Dryden-Peterson. (2015a) The Global Partnership for Education's evolving support to fragile and conflict-affected states. *The International Journal of Educational* Development. 44, 82-94.

Menashy, F. & S. Dryden-Peterson. (2015b) *The Global Partnership for Education and the Evolution of Engagement in Contexts of Conflict and Fragility.* https://norrag.wordpress.com/2015/02/16/the-global-partnership-for-education-and-the-evolution-of-engagement-in-contexts-of-conflict-and-fragility/

Winthrop, R. & Matsui, E. (2013). *A New Agenda for Education in Fragile States.* *http://www.brookings.edu/~/media/Research/Files/Papers/2013/08/education-agenda-fragile-states-winthrop/08-education-agenda-fragile-states-winthrop.pdf?la=en*

Annexe 1 – Situation du soutien du GPE aux partenaires en situation de conflit et de fragilité

Pays	Approuvé	Décaissé	Viré	Financement accéléré	PSE ou PTSE	Période du PSE ou PTSE	Année d'approbation
Afghanistan	$ 55 700 000	$ 27 856 780	$ 31 710 860		PTSE	2011- 2013	2011
Burundi	$ 52 900 000	$ 32 800 000	$ 32 800 000		PSE		
République centrafricaine	$ 57 000 000	$ 46 487 012	$ 51 985 348	Oui	PTSE	2014-2017	2014
Tchad	$ 47 200 000	$ 41 957 178	$ 46 798 946	Oui	PTSE	2013-2015	2012
Comores	$ 4 600 000	$ 3 298 072	$ 4 600 000		PTSE	2013-2015	2013
RDC	$ 100 000 000	$ 78 454 962	$ 100 000 000		PTSE	2012-2014	2012
Côte d'Ivoire	$ 41 400 000	$ 29 299 994	$ 32 000 000		PSE		
Érythrée	$ 25 300 000	$ 11 042 602	$ 15 340 029		PSE		
Éthiopie	$ 100 000 000	$ 80 000 000	$ 100 000 000		PSE		
Gambie	$ 6 900 000	$ 3 658 218	$ 3 697 114		PSE		
Guinée-Bissau	$ 12 000 000	$ 9 137 437	$ 12 000 000		PSE		
Haïti	$ 46 100 000	$ 29 742 796	$ 37 000 000		PTSE	2013-2016	2014
Libéria	$ 40 000 000	$ 40 000 000	$ 40 000 000		PSE		
Madagascar	$ 85 400 000	$ 41 058 270	$ 47 626 273		PTSE	2013-2015	2013
Mali	$ 41 700 000	$ 29 140 133	$ 30 000 000		PSE		
Népal	$ 59 300 000	$ -	$ -		PSE		
Nigéria	$ 100 000 000	$ 4 000 000	$ 15 000 000				
Jigawa					PSE	2013-2022	2014
Katsina					PSE	2014-2016	2014
Kano					PSE	2014-2016	2014
Kaduna					PSE	2006-2015	2014
Sokoto					PSE	2011-2020	2014

Pakistan		$	100 000 000	$	22 068 017	$	30 068 017				
	Baloutchistan	$	34 000 000	$	8 068 017	$	8 068 017		PSE	2013-2018	2014
	Sindh	$	66 000 000	$	14 000 000	$	22 000 000		PSE	2013-2017	2014
Rwanda		$	25 200 000	$	-	$	10 000 000		PSE		2015
Sierra Leone		$	17 900 000	$	1 855 526	$	5 000 000		PSE		
Somalie		$	14 500 000	$	8 395 862	$	11 696 614				
	Sud-Centre	$	8 200 000	$	4 286 358	$	6 091 800	Oui	PTSE	2013-2016	2013
	Puntland	$	2 100 000	$	1 321 265	$	2 100 000	Oui	PTSE		
	Somaliland	$	4 200 000	$	2 788 239	$	3 504 814	Oui	PTSE		
Soudan du Sud		$	36 100 000	$	15 197 258	$	23 663 560		PSE		
Soudan		$	76 500 000	$	27 675 756	$	38 450 000		PTSE	2012-2014	2012
Timor-Leste		$	2 800 000	$	2 537 205	$	2 800 000		PSE		
Togo		$	27 800 000	$	6 971 097	$	9 000 000		PSE		
Ouganda		$	100 000 000	$	8 503 767	$	35 000 000		PSE		
Yémen		$	82 600 000	$	18 046 674	$	31 000 000	Oui	PSE	2013-2015	2013
Zimbabwe		$	23 600 000	$	10 228 097	$	19 548 797		PTSE	2011-2015	2013
Total		**$**	**1 382 500 000**	**$**	**629 412 713**	**$**	**816 785 558**	**6**			